

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2005 PROCES-VERBAL

Présents :

MM , Hubert, De Groote, Niset, Bourgueil, Emmanuelidis, Simon, Poncelet, , Haulet, Jospin, Afano, Mercken, et Lepinois

Excusés :

Mme Elias et Henrotte

MM. Noel, Berg Trepagne, Vancrayenest, Manset, Surain et Martin.

Lieu :

Agence DEXIA à Bouge

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 10 juin 2005

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. CWESMA : communication sur le remplacement de candidature

Monsieur Berg ayant donné sa démission comme représentant de l'EWETA au sein du CWESMA, M. Niset a été désigné au sein du bureau en remplacement de M. Berg comme représentant de l'EWETA au sein du CWESMA.

Parallèlement, Monsieur Berg s'est investi avec d'autres, dans la création d'un organisme, Atout EI, soutenant ainsi de manière plus active des initiatives d'économie sociale. Il reste donc au CWESMA mais en tant que représentant d'Atout EI.

Les réunions du CWESMA auront lieu chaque mois, donc, l'EWETA mettra systématiquement ce point à l'ordre du jour de ses réunions.

3. Budget ETA au niveau de l'AWIPH : position de l'EWETA

Le budget infrastructure du secteur ETA est passé au Comité de gestion de ce matin, ce 13 décembre. Cf. documents distribués en CA.

Suite à la demande émise par le bureau en réunion précédente et confirmée par le Conseil d'administration, l'EWETA réagira auprès de la Ministre Vienne et auprès de l'AWIPH concernant cette situation budgétaire pénalisante une fois de plus pour notre secteur en 2005 et 2006.

Les ETA recevront, de la part de l'EWETA, un bulletin d'informations plus complet sur le budget investissement de l'AWIPH pour les ETA ainsi que sur les demandes d'investissement 2005. Sur ce dernier point, l'AWIPH devrait également envoyer une note à toutes les ETA.

M. Mercken s'exprime sur la situation de son ETA concernant une demande d'investissement 2004 acceptée mais qui, pour des raisons de lenteurs administratives de la part de l'AWIPH, sera amputée sur le budget 2006 des ETA.

Ce cas repose le problème des non reports budgétaires dans le budget de l'AWIPH.

4. Document « Réflexions sur notre secteur » : point de la situation avant présentation en AG extraordinaire du 17 janvier 2006

Le document présenté aux administrateurs servira de trame de discussion aux interlocuteurs de notre fédération pour négocier avec le cabinet de la Ministre Vienne et l'AWIPH

Monsieur Afano s'exprime sur l'idée du quota « heures » et souligne qu'il est opposé à celle-ci, il souhaite maintenir la formule en quota « personne » telle qu'elle est appliquée aujourd'hui.

D'autres remarques sont formulées par les participants, celles-ci seront retranscrites dans le document. Cette nouvelle mouture sera ensuite envoyée à toutes les ETA membres avant notre Assemblée Générale extraordinaire du 17 janvier 2006, date à laquelle, nous devrions parvenir à une position finale.

5. Divers

Accord du Non Marchand

On sait que le gouvernement wallon a décidé de réaliser le préalable du cahier de revendications des organisations syndicales , à savoir, pour notre secteur, l'harmonisation des barèmes de 95 % à 100 %. Le GW met à disposition pour ce faire un budget de 268.000 euros, or, cette mesure coûtera réellement environ 700.000 euros aux ETA.

Réunis en bureau, les membres avaient proposé, dans le cadre de la finalisation de ces négociations, de n'accepter une augmentation des barèmes qu'à concurrence du coût des 268.000 euros pour les employeurs. Car dans notre secteur plus que dans les autres, il faudrait avoir un autre système de négociation étant donné que les ETA ne sont pas entièrement subsidiées comme dans les autres secteurs.

Le Conseil d'administration confirme cette proposition et précise ainsi qu'il attend des réponses proportionnées au coût réel que représente cette enveloppe de 268.000 euros pour l'ensemble des ETA.

Plan stratégique d'inclusion sociale

400 emplois nouveaux pour le secteur des ETA sont annoncés dans ce plan. Or, on sait que seuls 200 emplois sont budgétisés par la Ministre Vienne et que les 200 autres emplois devront être financés sur le budget de l'AWIPH.

Quoiqu'il en soit pour la création de ces emplois, la Ministre lors de sa présentation au Comité de gestion de l'AWIPH de ce matin, a bien confirmé qu'il s'agira d'emplois finançables dans le cadre de la section 1 de l'AGW du 7/11/02 et non d'emplois subsidiés dans le cadre de la section 2 et 3 du même arrêté.

SOWECSOM

Vu le peu de demandes introduites, jusqu'à présent, par les ETA, auprès de la SOWECSOM, M. Niset rappelle aux membres que les prêts SOWECSOM sont toujours accessibles aux ETA.

Loterie Nationale

Suite à l'interpellation de l'EWETA auprès du Ministre-président, M. Di Rupo, au sujet des formalités administratives pour obtenir les subsides de la Loterie Nationale, M. Di Rupo nous a répondu que le formulaire de créance accompagnera désormais la notification du subside accordé. En ce qui concerne l'envoi des copies des factures au lieu de la seule décision de notification définitive de l'AWIPH, ceci fera l'objet d'un examen ultérieur dans le cadre d'une modification future éventuelle de l'Arrêté.

G. NISSET, Président

P. DE GROOTE, Secrétaire

S. ANGELOZZI, Secrétaire permanente

[retour au sommaire des PV](#)